

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 09 décembre 2013

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-président, Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Président, Monsieur Patrice KIEFFEL, Vice-Président

membres en fonction : 7

membres présents : 7

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT 1 : Boulay Bouq'In – Prise en charge des frais de déplacement des bénévoles

Monsieur le Président explique que l'Union Locale des MJC, partenaire de l'organisation de Boulay Bouq'In, a demandé la prise en charge des frais de déplacement des bénévoles ayant aidé sur le salon pour la partie restauration et spectacles. Cette prise en charge doit permettre de pérenniser l'engagement des bénévoles pour les prochaines éditions de Boulay Bouq'In.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De prendre en charge les frais de déplacement des bénévoles ayant participé à Boulay Bouq'In pour la somme de 401,80 €,
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT 2 : Convention de déversement et de traitement des eaux usées de la commune de Les Etangs – Avenant n°2

Monsieur le Président explique qu'il y a lieu de signer l'avenant n°2 à la convention en raison de la prise de compétence assainissement par la Communauté de communes du Haut Chemin en lieu et place de la commune. Il acte le transfert des droits et obligations de la commune vers la CC du Haut Chemin. Cet avenant ce modifie en rien les autres dispositions de la convention.

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le président à signer l'avenant cité en objet,
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT 3 : Subvention aux écoles de Boulay – Boulay Bouq'In

Monsieur le Président explique qu'une subvention de 600 € a été prévue au budget 2013 pour participer au financement d'un conte musical réalisé par les 3 écoles de Boulay et présenté au salon du livre Boulay Bouq'In. Mais à l'époque le destinataire final de la subvention n'était pas connu. Il informe le bureau que les écoles ont souhaité ventiler la somme équitablement entre les trois écoles. Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De répartir la subvention de 600 € pour le conte musical réalisé par les écoles dans le cadre de Boulay Bouq'In d'ores et déjà inscrite au budget primitif 2013 de la façon suivante :
 - 200 € pour l'école élémentaire Léon Krause
 - 200 € pour l'école maternelle des Diablotins
 - 200 € pour l'école maternelle des Lutins
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT 4 : Extension de la déchèterie intercommunale – Demande de subvention au titre de la DETR 2014

Monsieur le Président explique que les études pour le projet d'extension de la déchèterie se poursuivent et qu'en parallèle il y a lieu de solliciter. Après l'attribution d'une subvention par l'ADEME, le président propose de solliciter des crédits de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sur l'exercice 2014. Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De solliciter l'Etat au titre de la DETR 2014 à hauteur de 100 000 € pour financer les travaux d'extension de la déchèterie de Boulay,
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT n°5 : Construction d'un court couvert de tennis – subvention du TC Boulay

Monsieur le Président informe le bureau que conformément aux échanges ayant eu lieu lors de la construction du court couvert de tennis, le Tennis Club de Boulay soutient ce projet par le versement d'une subvention de 7564 €.

Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,

PRENNENT ACTE

- 1) Du versement de la subvention du TC Boulay à hauteur de 7564 €,
- 2) Autorise le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°6 : Boulay Bouq'In 2014 - Demande de subvention - Conseil Général

Monsieur le Président informe le bureau que qu'il y a lieu de procéder à une demande de subvention pour poursuivre le partenariat pour l'édition 2014 de Boulay Bouq'In qui aura lieu les 28 et 29 juin 2014.
2013B18 - 0912

Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à demander une subvention d'un montant de 5000 € au Conseil Général de la Moselle pour l'organisation de Boulay Bouq'In 2014.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°7 : Assainissement – Achat d'un terrain à Rurange

Monsieur le Président informe le bureau que dans le cadre des travaux de mise aux normes de l'assainissement à Mégange, il y a lieu d'acquérir un petit terrain pour l'installation d'un poste de refoulement des eaux usées.

La procédure choisie pour cet achat est l'acte administratif. Il y a donc lieu d'autoriser le premier vice-président à signer l'acte pour le compte de la CCPB. Le prix de vente du terrain est fixé à 300 € de l'are.

Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 3) De dresser l'acte de vente en la forme administrative,
- 4) De charger le Président de la rédaction de l'acte et d'autoriser le premier vice-président, Jean-Michel BRUN, à représenter la CCPB à l'acte.
- 5) D'acquérir le terrain sis commune de Mégange, rue des prés, cadastré section 4, parcelle 51, d'une surface de 0,77 are (Procès-verbal d'arpentage N°36E), appartenant à Mme Françoise Granzotto née Conrad en propre pour la somme de 231 €,
- 6) D'autoriser le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,